

Sorties en autonomie ou autres activités

Samedi 12 avril 2025 au dimanche 13 avril 2025, soit 2 jours

Encadrant : Ludovic Boyer

Niveau : Ski de randonnée. Autonome. 1200m max/jour. En étoile et/ou en traversée.

Ces places sont disponibles dans les cars de ski-alpinisme.

La dépose des "autonomes" peut être faite sur le parcours du car et ce jusqu'à la destination finale, par exemple un car pour Chamonix pourra vous déposer à St Gervais-les-Bains ou un car pour Modane pourra vous déposer à St-Jean-de-Maurienne, un car Pralognan peut parfois aller jusqu'à Champagny. Certains cars "Chamonix" peuvent aussi remonter jusqu'au Tour et vous déposer aux Praz voire même aller à Courmayeur parfois.

Il faut s'inscrire au Club dans la sortie "Autonomes" du car concerné en payant la somme indiquée sur le programme au secrétariat du Club ou directement sur le site web du club.

Les participants autonomes doivent gérer totalement leur séjour sur place : hébergement, course, randonnée, sécurité. Ils doivent donner au Chef de Car au départ à la Porte d'Orléans un numéro de téléphone portable (ou de leur hébergement) où ils pourront être joints. Ils doivent eux-mêmes prendre le numéro du Chef de car ou bien de l'hôtel des chauffeurs en cas de problème.

Programme prévisionnel

		Montée	Descente
Samedi 12 avril 2025	Programme libre		
Dimanche 13 avril 2025	Programme libre		

Ces renseignements sont donnés à titre indicatif, le car peut être détourné vers un autre massif. Les encadrants sont susceptibles de modifier le programme, voire d'interrompre la sortie selon les conditions rencontrées sur le terrain, d'obstacles imprévus, de cohésion du groupe et pour d'autres raisons de sécurité. Les participants devront avoir le niveau demandé.

En cas de conditions nivologiques difficiles ou d'absence de neige, nous pourrions être amenés à vous proposer des parcours protégés en station, du ski de piste et/ou de la randonnée pédestre.

Topo : xxx

Cartes : xxx

Numéros d'urgence : xxx

Equipement obligatoire

DVA numérique avec piles neuves et rechange, pelle, sonde, couteaux, crampons réglés à la taille des chaussures, piolet, casque (de préférence normé ski alpinisme)

Matériel pour glacier : baudrier, autobloquant mécanique type micro-traction, poulie, sangles, autobloquant cordelettes, mousqueton uni-directionnel, mousquetons à vis, mousqueton poire, broche à glace, corde.

Logistique

- Transport : car couchettes (le voyage en car couchettes est obligatoire) vendredi 11 avril 2025, porte d'Orléans. Rendez-vous dernier délai à 21h au plus tard.
Retour le lundi matin porte d'Orléans vers 5h15.
- Transport sur place : Néant.
- Petit déjeuner à l'arrivée : Voir avec le chef de car.
- Hébergement : Néant.
- Pique-niques et vivres de course : Néant.
- Repas du retour : Voir avec le chef de car.

Inscription

Montant à verser à l'inscription : 185 € (transport seul)

Il n'est pas possible de rejoindre le car sur place.

Conditions d'inscriptions et d'annulation : <https://www.clubalpin-idf.com/conditions-inscription>

- **Sortie avec accord de l'encadrant** : Cette sortie étant avec accord de l'encadrant vous devrez avoir reçu celui-ci pour finaliser la demande d'inscription.
- **Documents administratifs à emporter** : Carte identité/passeport et carte CAF, carte Européenne d'Assurance Maladie, liquide pour les frais sur place, chèques.

Néant.

Informations complémentaires

Attention ! en fonction du remplissage des cars, le nombre de places autonomes ouvertes pourra varier par rapport aux chiffres fixés avant le début de la saison. Ainsi, si un encadrant propose une course supplémentaire avec 2 participants, il y aura 3 places autonomes de moins et réciproquement. Consulter régulièrement InfoSortie sur le site web du Club : www.clubalpin-idf.com.

Annulation : Aucun remboursement total ne sera fait en cas d'annulation par le participant inscrit. Une assurance annulation facultative peut être prise au moment de l'inscription.

Assurance annulation

Si vous vous inscrivez dans la sortie à plus d'un mois du départ, vous pouvez souscrire une assurance annulation, voir le détail dans le processus d'inscription et demandez le dépliant au Club.

En cas d'accident grave

Si un accident grave advient lors de la sortie, il est indispensable d'avertir au plus vite les dirigeants du Club.

Leurs contacts sont disponibles au lien suivant : <https://www.clubalpin-idf.com/contacts-urgence>.

Recommandations générales aux participants

- Pratiquez un entraînement à la mesure de vos ambitions.
- Vérifiez régulièrement vos capacités techniques.
- Participez dans ce sens à des formations progressives.
- Ayez un équipement adapté et en bon état.
- Respectez les décisions prises par le responsable désigné du groupe.

- Soyez curieux et attentif à l'environnement.

Recommandations spécifiques au ski de randonnée

- Prenez connaissance des pré-requis. Faites part à l'encadrant de votre expérience et de vos aptitudes. Selon l'activité envisagée, votre inscription peut ne pas être acceptée.
- Renseignez-vous sur la course, même si vous êtes encadrés.
- Vérifiez votre matériel avant le départ et le soir au refuge.
- N'ayez pas un sac trop lourd rempli de choses inutiles, mais prévoyez des vêtements de protection en cas de mauvais temps.
- Mettez sur la poche supérieure les choses dont vous aurez besoin à tout moment (appareil photo, crème solaire, lunettes de soleil, une paire de gants ou une lampe frontale suivant le cas...).
- N'oubliez pas votre casque (de préférence un casque normé ski alpinisme CE EN 12 492) qui s'avère indispensable dans certaines courses, qu'elles soient rocheuses, glaciaires ou en couloir neigeux, surtout si elles sont très fréquentées et aussi à la descente !
- Observez les consignes données par l'encadrant.
- Soyez rapides dans vos manœuvres. Tout le temps que vous perdrez à ouvrir et fermer votre sac pour chercher les lunettes qui sont au fond, à remettre un crampon mal attaché s'accumulera en fin de journée et augmentera les risques.
- Buvez beaucoup et souvent, et alimentez-vous régulièrement.
- Pensez aux autres en évitant de vous arrêter n'importe où.
- Ne vous attardez pas dans les zones exposées aux chutes de pierre, coulées de neige ou de glace.
- Observez le terrain et la progression des autres participants, signalez l'apparition d'un danger et aidez-vous en cas de besoin.

Principe des sorties ski de randonnée

Le ski de randonnée est une discipline à caractère sportif. Son but est de réussir des ascensions par des itinéraires plus ou moins difficiles et présentant des dangers inhérents au milieu spécifique de la montagne. La difficulté de l'itinéraire, les capacités des pratiquants et les dangers (souvent aléatoires) sont très variables selon les saisons, les jours, les heures, les personnes... Le ski de randonnée exige donc une appréciation permanente des capacités de chacun, et de l'importance des risques encourus.

Le but des pratiques associatives n'est pas d'emmener des adhérents en montagne, comme le font les guides emmenant leurs clients, mais de former des skieurs autonomes et responsables, capables de réaliser des ascensions par eux-mêmes en évaluant les risques en permanence et au delà, de leur permettre de devenir à leur tour des formateurs.

Un tel objectif ne peut être atteint qu'en développant chez les participants la capacité d'appréciation des risques encourus dans les ascensions et la capacité à prendre les décisions appropriées.

Chaque ascension, aboutie ou non, est l'occasion d'améliorer sa connaissance du milieu et sa maîtrise technique. La réussite d'une course de ski résulte de la maîtrise de ses trois composantes principales :

- La difficulté de l'itinéraire : état de la montagne, météo, horaire de jour ou nuit...
- Les capacités des participants : expérience, entraînement, acclimatation, équipement (matériel d'assurance et de progression, vêtements, alimentation...), fatigue, blessure éventuelle, ampoules...
- La manifestation des risques naturels : chutes de pierre ou de glace, coulée de neige, pluie, foudre... La sécurité du groupe repose d'abord sur la vigilance permanente de chacun, encadrants comme participants.

Le rôle de l'encadrant est d'évaluer les conditions de réalisation de l'ascension en fonction de l'évolution de ces différentes composantes et de décider de la conduite à adopter.